Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 882

Artikel: Urbanisme lausannois : dingue, le retour à la digue!
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019884

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

URBANISME LAUSANNOIS

Dingue, le retour à la digue !

■ (*ag*) La rue Centrale et la rue Saint-Martin sont, à Lausanne, un des lieux vivants de créations architecturales, en réussite ou en laideur, de modelage des sites naturels, de conceptions fluctuantes de l'urbanisme.
L'audace du pont Bessières qui conduit au gymnase de la Mercerie, qu'une belle restauration a mis en valeur, est confrontée à deux réalisations d'après-guerre. D'un côté les bureaux des Retraites Populaires donnant sur la rue ou sur un grand puits de jour; de l'autre, des bureaux en terrasses engazonnées se retirant progressivement contre la falaise. Au pied de la Cheneau-de-Bourg, des HLM; travaux d'avant-guerre pour lutter contre le chômage. La Cheneau-de-Bourg, elle-même, dont on voulut faire une artère, fut aussi une superbe bataille, heureusement gagnée, devant le Conseil communal.
Reste, comme enjeu, le quartier du Rôtillon fait d'immeubles vétustes qui s'adossent à la moraine de Bourg et, devant eux, d'une petite place arborisée, en demi-cercle, zone de parcage (zone bleue, avec quelques parcomètres, bel exemple de subventionnement de la voiture en ville!).
Cet emplacement, en grande partie de domaine public, a fait l'objet de nombreuses convoitises privées. J'ai connu, il y a vingt ans, deux projets de plan de quartier qui ont échoué devant le Conseil communal, où quelques libéraux qui avaient du goût pour l'urbanisme, comme l'industriel Zwahlen, étaient venus renforcer l'opposition de gauche.Les refus avaient dégagé un principe que l'on pouvait croire acquis pour le futur.
Cet emplacement est un lieu privilégié où se lit la topographie originale de Lausanne, aussi bien au niveau du sol que du haut du pont Bessières.
Si la falaise de la Cité, taillée par le Flon, sur laquelle s'appuie le gymnase de la Mercerie est, à droite, masquée fâcheusement par des immeubles locatifs, à gauche subsiste un dégagement, cette placette, comme une boucle de la rivière venant buter sur la moraine de Bourg.
Il y avait eu endiguement à droite: ne pas endiguer à gauche!
Or vient de sortir, en présentation préalable au public, un projet, urbanistiquement hideux, qui sur cet espace du domaine public, sur cette respiration urbaine, prévoit dans l'axe de la rue Saint-Martin un parking surmonté de bureaux. En arrière, une placette, écrasée par des immeubles trop hauts, fera la jonction avec la rue de Bourg.
Inévitablement le débat va repartir. On retrouvera les arguments-types: voitures ou pas voitures. Logements ou bureaux (cette fois des logements sont prévus, ce qui risque de renouveler les composants politiques d'une coalition). On entendra dire que Lausanne doit savoir réaliser (pour l'emploi, pour son avenir, etc). Les moralistes parleront de l'assainissement du quartier.Tous les ingrédients du débat faussé sont déjà programmés.
La vraie question est la même qu'il y a vingt ans. Veut-on une digue ou un urbanisme naturel?
On nous propose à nouveau une digue, et, pour faire bonne mesure, une digue exceptionnellement laide.

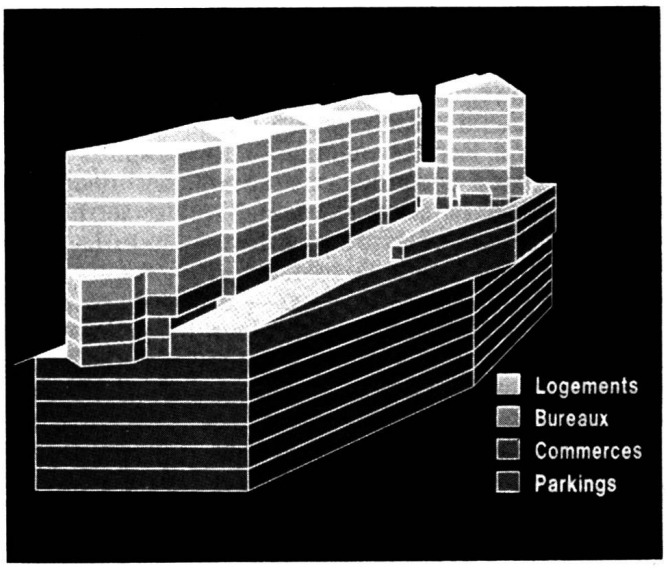

L'illustration nous montre le volume des bâtiments prévus.
De haut en bas:
4 niveaux de logements (51 appartements);
2 niveaux de bureaux;
3 niveaux de commerces;
6 niveaux souterrains de parking (535 places)

ECONOMIE

L'abstraction des grands nombres

■ (*ag*) A combien se chiffrent les pertes entraînées par le krach boursier d'octobre? Alain Vernholer dans *Le Monde* les a estimées, en tenant compte de la capitalisation boursière et du pourcentage de la baisse (référence choisie: le sommet de la courbe des indices août 1987); il arrive ainsi à l'estimation globale de 2000 milliards de dollars de pertes.
Ce nombre qui dépasse les capacités de l'imagination signifie pourtant une chose simple. Il représente le double du fabuleux endettement des pays en voie de développement.
Certes, le calcul comptabilise des pertes potentielles. 2000 milliards de dollars n'ont pas été claqués en quinze jours. Mais les pertes réelles seront importantes; elles dépasseront certainement la dette des pays les plus pauvres.
Lorsqu'il s'agissait de soulager ces pays où le service de la dette nationale est fait, pour la partie la plus misérable de la population, «de larmes, de sueurs et de sang», les experts s'interrogeaient: mais où trouver l'argent?
En une journée, la bourse a trouvé et dilapidé une somme équivalente.
Déréglementation. Non pas au sens libéral. Déréglementation des valeurs humaines.